



## COMMUNIQUÉ DU 41<sup>E</sup> SOMMET DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA SADC

18 août 2021

1. Le 41<sup>e</sup> Sommet ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) s'est tenue le 18 août 2021 à Lilongwe, capitale de la République du Malawi.
2. Étaient présents au Sommet les chefs d'État et de gouvernement suivants ou leurs représentants :

Botswana :	S.E. le Président le Dr Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi
RD Congo	S.E. le Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo
Madagascar :	S.E. le Président Andry Nirina Rajoelina
Malawi :	S.E. le Président le Dr Lazarus McCarthy Chakwera
Mozambique :	S.E. le Président Filipe Jacinto Nyusi
Afrique du Sud :	S.E. le Président Matamela Cyril Ramaphosa
Tanzanie :	S.E. la Présidente Samia Suluhu Hassan
Zimbabwe :	S.E. le Président le Dr Emmerson Dambudzo Mnangagwa
Namibie :	S.E. le Vice-président Dr Nangolo Mbumba
Eswatini :	S.E. le Premier ministre Cleopas Dlamini
Lesotho :	le Vice-premier Ministre Mathibeli Mokhothu

- Angola : M. l'Ambassadeur Tete Antonio, Ministre des Affaires étrangères de l'Angola.
- Comores S.E. le Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale M. Dhoahir Dhoulkamal
- Zambie : S.E. l'Ambassadeur de la République de Zambie auprès de la République du Botswana et de la SADC, M. Mwansa Kapeya.
3. S.E. la Dr. Stergomena Lawrence Tax, Secrétaire exécutive de la SADC était également présente à la réunion. S.E. Moussa Faki Mahamat, Président de l'Union africaine et S.E. la Dr Vera Songwe, Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ont prononcé également des allocutions préenregistrées lors du Sommet.
  4. Le Sommet a élu S.E. le Dr Lazarus McCarthy Chakwera, Président de la République du Malawi, Président de la SADC, et S.E. le Président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République Démocratique du Congo comme Président entrant de la SADC.
  5. Le Sommet a également élu S.E. Matamela Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud, Président de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité, et S.E. Dr Hage G. Geingob, Président de la République de Namibie, en tant que nouveau Président de l'Organe de coopération en matière de politique, défense et sécurité.
  6. Le Sommet a félicité le peuple et le gouvernement de la République de Zambie pour avoir tenu des élections avec succès et S.E. Hakainde Hichilema pour avoir remporté ces dernières.
  7. Le Sommet a félicité S.E. Edgar Chagwa Lungu pour son leadership et sa contribution au développement et à l'intégration de la SADC pendant son mandat de Président de la Zambie et l'a salué pour avoir accepté de manière noble les résultats des élections présidentielles de 2021 en République de Zambie.
  8. Le Sommet a reçu un rapport du Président sortant de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité, S.E. le Président le Dr. Mokgweetsi Eric Keabetswe Masisi, et l'a salué pour le leadership éminent dont il a fait montre durant son mandat et les efforts continus qu'il a consentis durant l'année pour contrer les menaces à la paix et à la sécurité malgré les défis posés par la pandémie de COVID-19.
  9. Le Sommet a approuvé un plan d'action relatif à la mise en œuvre du rapport sur les menaces à la sécurité, et a exhorté les États membres à mettre en œuvre les activités énoncées dans le plan.

10. Le Sommet a reçu un rapport d'avancement de la part du Facilitateur de la SADC au Royaume du Lesotho, S.E. Matamela Cyril Ramaphosa sur la mise en œuvre des décisions prises par la SADC concernant le Royaume du Lesotho, et a félicité le Royaume du Lesotho pour les progrès réalisés dans le processus d'application de ces décisions et la conduite des réformes.
11. Le Sommet a également exhorté le Royaume du Lesotho à accélérer l'achèvement des réformes en cours, à poursuivre le processus de paix, de justice transitionnelle et de réconciliation afin de susciter l'unité nationale et d'apporter la réconciliation et la cohésion nationales.
12. Le Sommet a recommandé la prolongation du mandat de l'Autorité nationale de réforme pour une période de six mois, à compter du 30 octobre 2021 jusqu'au 30 avril 2022.
13. Le Sommet a salué le Facilitateur de la SADC au Royaume du Lesotho, S.E. Matamela Cyril Ramaphosa, pour son dévouement et ses efforts continus en matière de facilitation, et a prolongé son mandat en tant que Facilitateur de la SADC jusqu'au 42<sup>e</sup> Sommet des chefs d'État et de gouvernement.
14. Le Sommet a reçu des mises à jour sur la situation sécuritaire qui prévaut dans la province du Cabo Delgado dans la partie Nord du Mozambique et a salué les États membres pour s'être engagés à fournir du personnel et un appui financier pour le déploiement de la Force en attente de la SADC au Mozambique.
15. Le Sommet a félicité la Tanzanie d'avoir proposé d'accueillir le Centre régional de lutte contre le terrorisme, qui offrira à la Région des services consultatifs spécialisés et stratégiques sur la menace posée par le terrorisme et les actes de terreur connexes.
16. Le Sommet a reçu des rapports sur les thématiques suivantes : la situation socio-économique dans la région, la situation alimentaire et nutritionnelle dans la région, le genre et le développement, le VIH et le sida et la mise en œuvre du thème du 40<sup>e</sup> Sommet, à savoir : « SADC : Quarante ans de consolidation de la paix et de la sécurité, de promotion du développement et de la résilience face aux enjeux planétaires ». Par ailleurs, le Sommet a félicité le Président sortant de la SADC et Président de la République du Mozambique, S.E. Filipe Jacinto Nyusi, pour le leadership exemplaire dont il a fait montre durant son mandat.
17. Le Sommet a réaffirmé la position de la SADC selon laquelle la création de la Banque centrale et l'Union monétaire de la SADC constitue un objectif à réaliser à long terme jusqu'à ce que certaines conditions préalables soient remplies, notamment : l'harmonisation des politiques budgétaires et monétaires des pays de la SADC et la convergence accrue des systèmes bancaires. À cet égard, l'Institut monétaire africain et la Banque centrale africaine sont à considérer comme des objectifs réalisables à long terme.

18. Le Sommet a exprimé sa préoccupation quant à la décision prise par la Commission de l'Union africaine d'accorder à l'État d'Israël le statut d'observateur auprès de l'Union africaine et a formulé son objection à cette décision.
19. Le Sommet a approuvé le thème du 41<sup>e</sup> Sommet, à savoir : « **Renforcement des capacités en matière de production face à la pandémie de COVID-19 en vue de mener des réformes économiques et industrielles à caractère inclusif et durable** ». Le thème fait avancer la mise en œuvre de la Stratégie et de la feuille de route de la SADC pour l'industrialisation 2015-2063 et porte une attention spéciale au renforcement des capacités productives.
20. Le Sommet a approuvé la transformation du Forum parlementaire de la SADC en un Parlement de la SADC, qui opérera comme un organisme consultatif et délibératif.
21. Le Sommet a approuvé le Protocole sur les Statistiques ainsi qu'un Accord portant amendement du Protocole de la SADC sur l'énergie.
22. Le Sommet a noté qu'un Accord portant amendement du Protocole de la SADC sur le contrôle des armes à feu, des munitions et autre matériel connexe, et un Accord concernant le statut de la Force en attente de la SADC et de ses composantes déployées dans la région à des fins de formation, d'opération de soutien de la paix, d'exercices et d'assistance humanitaire seraient signés par les États membres qui étaient disposés à le faire.
23. Le Sommet a exprimé ses préoccupations relatives aux implications découlant de l'Accord post-Cotonou et de l'Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (NDICI), notamment le risque de fragmenter le groupe de pays ACP, d'affaiblir les communautés économiques régionales (CER) et de transférer à d'autres parties le pouvoir des États membres de fixer l'ordre du jour, et a chargé le Secrétariat de la SADC de communiquer ces préoccupations, provenant d'une première analyse de la SADC, à la Commission de l'Union européenne.
24. Le Sommet a réitéré son appel à la levée inconditionnelle des sanctions imposées à la République du Zimbabwe, et a soutenu le Zimbabwe dans les efforts en cours visant à assurer le redressement socio-économique national.
25. Le Sommet a approuvé la nomination de M. Elias Mpedi Magosi comme nouveau Secrétaire exécutif de la SADC.
26. Le Sommet a exprimé son appréciation à la Secrétaire exécutive sortante, la Dr Stergomena Lawrence Tax, pour avoir servi l'Organisation avec professionnalisme, diligence et un degré élevé de compétence.

27. Le Sommet a exprimé au gouvernement et au peuple du Malawi son appréciation pour avoir organisé le 41<sup>e</sup> Sommet avec succès.
28. Le Président de la SADC, S.E. le Dr Lazarus McCarthy Chakwera, Président de la République du Malawi a remercié tous les chefs d'État et de gouvernement pour avoir assisté au 41<sup>e</sup> Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC de la SADC.
29. Le Sommet a noté que le prochain Sommet aura lieu en République démocratique du Congo en août 2022.

**Fait le 18 août 2021**